Code métier : DECDES

Référentiel de compétences

Découpeur-désosseur / découpeuse-désosseuse

Appellations associées : Ouvrier de transformation des viandes (hors-abattage)

Boucher en milieu industriel

Ouvrier d'atelier de découpage et /ou désossage

Référence **ROME**: 47121 Opérateur / opératrice de transformation des viandes Référence **PQ/CCPQ**: 4.2.12 découpeur-désosseur / découpeuse-désosseuse

1. DEFINITION DU METIER

Situé dans la filière de la viande, le découpeur-désosseur / découpeuse-désosseuse reçoit :

- les demi-carcasses ou quartiers de bovins (bœuf, veau, cheval),
- les demi-porcins,
- les carcasses d'ovins et caprins,
- les carcasses de gibiers et volailles

provenant de l'abattage.

Il /elle procède à la séparation, au désossage, au dépièçage, au dégraissage, au parage, à la classification et au conditionnement des viandes.

L'emploi/métier s'exerce au sein de boucheries industrielles ou semi-industrielles, d'ateliers de découpage et/ou de désossage, ou de boucheries.

Ces différentes opérations de transformation peuvent être exécutées à la chaîne, en équipe ou en individuel, chacun des postes de travail étant soumis à un rythme de travail soutenu.

L'activité s'exerce debout, en milieu fermé, dans une atmosphère froide et humide et soumise à des odeurs caractéristiques au travail de la viande.

Une hygiène personnelle irréprochable est nécessaire à l'exercice de ce métier. Le port de vêtements de protection et d'hygiène est obligatoire (cotte et gant de mailles, bottes, calot, tablier, masque...).

Les horaires de travail varient fortement selon les entreprises (de jour, de nuit, décalé,)

2. CONDITIONS D'ACCES A L'EMPLOI (si elles existent)

Aucun accès à la profession n'est requis pour exercer ce métier, mais il y a toutefois obligation de passer la visite médicale spécifique au secteur alimentaire.

Code Métier	Type de document	Date de création	Date de MAJ	N° de version

3. LISTE DES ACTIVITES- CLES ET DES COMPETENCES

Code	Activités-clés	Code	Compétences	
01	Organiser son travail	01.01	Respecter les règles de sécurité et d'hygiène	
		01.02	Préparer le poste de travail et s'équiper en fonction du plan de charges	
		01.03	Vérifier l'état et le bon fonctionnement des outils ou	
02	Vérifier la traçabilité des	02.01	des appareils et des machines Identifier les carcasses, demi-carcasses ou quartiers.	
UZ	carcasses	02.01		
	our ousses	02.03	Consigner les numéros d'identification de l'animal sur	
		02.00	un listing manuel ou informatique.	
		02.04	Respecter les règles de sécurité et d'hygiène	
03	Diagnostiquer la conformité des carcasses	03.01	Reconnaître les carcasses endommagées.	
		03.02	Evaluer l'aspect général de la viande par rapport au cahier des charges (état de conservation, échauffement, fièvreux)	
		03.03	Respecter les règles de sécurité et d'hygiène	
04	Séparer les carcasses	04.01	Pratiquer la découpe des carcasses .	
	•	04.02	Respecter les règles de sécurité et d'hygiène	
05	Désosser les différentes pièces	05.01	Retirer tous les os	
	·	05.02	Trier les os	
		05.03	Respecter les règles de sécurité et d'hygiène	
06	Dépiécer	06.01	Séparer les différentes parties de la pièce désossée	
		06.02	Classer les parties dépiécées	
		06.03	Respecter les règles de sécurité et d'hygiène	
07	Dégraisser – parer – peler	07.01	Appliquer les techniques de dégraissage	
	– dénerver	07.02	Appliquer les techniques de parage	
		07.03	Appliquer les techniques de pelage (découennage pour le porc)	
		07.04	Appliquer les techniques de dénervage	
		07.05	Procéder au tri des parures, des couennes et des tendons	
		07.06	Respecter les règles de sécurité et d'hygiène	
08	Classifier les pièces	08.01	Classer les morceaux suivant les différentes appellations	
		08.02	Respecter les règles de sécurité et d'hygiène	
09	Conditionner les	09.01	Conditionner les morceaux de viande	
	morceaux	09.02	Enregistrer les données	
		09.03	Mettre en chambre froide	
		09.04	Respecter les règles de sécurité et d'hygiène	
10	Assurer l'entretien, le	10.01	Récolter et enlever les déchets	
	nettoyage et la	10.02		
	désinfection du poste de	10.03	Signaler toute défectuosité de matériel ou	
	travail, du matériel et des		d'infrastructure au responsable.	
	locaux	10.04	Respecter les règles de sécurité et d'hygiène	

Code Métier	Type de document	Date de création	Date de MAJ	N° de version

Consortium de validation des compétences

	Code Métier	Type de document	Date de création	Date de MAJ	N° de version
ſ					